

Justificatif généré le 11/05/2022

Support de parution :



Date de parution :

11/05/2022

Département de publication :

(95) Val-d'Oise

URL de l'annonce :

<https://www.actu-juridique.fr/?p=292730>

N° d'annonce :

605632

Avis est donné de la constitution de la société :

Sparkles3

SAS au **capital** de 30.000 € ; **Siège** : 21 avenue de la Première Armée Française, 95160 Montmorency ; **Objet** : la recherche et le développement en matière de solutions digitales, plateformes digitales, sites internet, applications mobiles et applications de réalité augmentée ; l'acquisition, la cession, l'exploitation, la concession de marques et brevets ; **Président** : M. Emmanuel Bricard demeurant 21 avenue de la Première Armée Française, 95160 Montmorency ; **Conditions d'admission aux AG et d'exercice du droit de vote** : Tout associé a le droit de participer aux AG et aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, sur simple justification de son identité, dès lors que ses titres sont inscrits en compte à son nom. Chaque action donne droit à une voix ; **Clauses relatives aux cessions d'actions** : Les cessions d'actions, y compris entre associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés ; **Durée** : 99 ans ; **RCS** : Pontoise

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aeGSquj1w

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGSquj1w>

